

Commune de SAINT-JACUT-DE-LA-MER
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2019

57-2019 TARIFS COMMUNAUX 2020

LOCATION SALLE POLYVALENTE

PETITE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS OU PARTICULIERS HORS COMMUNE
1 jour - Repas, vin d'honneur, réunion ...		80,00 €	160,00 €
Cuisine + lave-vaisselle		80,00 €	80,00 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Caution ménage		50,00 €	50,00 €

GRANDE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS COMMUNE	ASSOCIATIONS OU PARTICULIERS HORS COMMUNE
1 jour - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation ...	90,00 €	210,00 €	465,00 €
2 jours - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation ...	180,00 €	315,00 €	690,00 €
Forfait décoration (la veille à partir de 15h00)		70,00 €	120,00 €
Cuisine + lave-vaisselle		80,00 €	80,00 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Caution ménage		100,00 €	100,00 €
Activités culturelles, artistiques, sportives ou sociales		21,00 € / séance (maximum de 3 heures)	
Vente aux enchères		550,00 € / jour	

SALLE DU HAUT	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS OU PARTICULIERS HORS COMMUNE
Réunion		30,00 €	60,00 €
Chauffage (forfait)		20,00 €	20,00 €

ARRETE MUNICIPAL N° 2017/176

Article 8 : vaisselle

Il est mis à disposition des organisateurs la vaisselle en dépôt à la salle des fêtes, moyennant une location de 0,50 € le couvert.

La batterie de cuisine est comprise dans la location mais il est nécessaire de préciser ce qui est nécessaire.

La réservation de la vaisselle devra être faite au plus tard 15 jours avant la location.

Cette vaisselle ne peut en aucun cas sortir des locaux communaux.

La vaisselle doit être rendue le lendemain de la manifestation, en parfait état de propreté, lavée et essuyée.